



A Carcassonne, le 08/06/2026

Le Maire

A

Monsieur David Pessarossi

**Directeur départemental des Finances
publiques de l'Aude**

Direction Générale des Services

Références : D2601071

Objet : Information relative à la fermeture de la place Gaston Jourdanne

Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons vous informer que des fouilles archéologiques préventives seront prochainement menées sur la place Gaston Jourdanne dans le cadre des études préalables à son futur réaménagement.

Afin de permettre le déroulement de ces opérations, la place Gaston Jourdanne ne sera plus accessible au stationnement à compter du 1er juillet prochain.

Comme évoqué dans des précédents échanges avec mes services, nous vous rappelons que des abonnements préférentiels sont proposés dans les parkings situés à proximité immédiate :

- Parking de l'Île : 30€ par mois, 80€ le trimestre
- Parking du Pont Neuf : 30€ par mois.

Les tarifs d'abonnement appliqués dans ces deux parkings publics sécurisés ont été volontairement maintenus à un niveau modéré, inférieur à celui pratiqué dans les autres parkings municipaux.

Ils ont été définis afin de s'aligner sur les conditions de stationnement offertes sur les boulevards, aux commerçants, salariés et agents des différentes institutions implantées dans le centre-ville

Nous vous remercions par avance de bien vouloir relayer cette information auprès de vos agents afin qu'ils puissent, le cas échéant, prendre les dispositions nécessaires.

Nos services restent naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Maire et par délégation,

Jean-Marie Brézet
Conseiller municipal délégué au
stationnement, à la voirie, au domaine
public, et aux opérations funéraires.